

La forêt française, potentiel et risques :

Sommaire :

- état actuel
- rôle de la forêt
- les débouchés et l'exploitation du bois
- les risques
- conclusion

Mon étude se limite à la forêt française de métropole. Certes les forêts des territoires et départements d'outre-mer sont riches d'intérêt, mais leurs caractéristiques sont très différentes de celles de la métropole ; l'amalgame rendrait l'analyse incompréhensible et une confusion sur certaines recommandations.

Etat actuel :

La forêt n'est pas seulement des arbres mais un ensemble de végétaux et une faune. Tous ces habitants de la forêt cohabitent et se renouvellent en harmonie à l'état naturel. Pour les hommes (qui n'habitent plus dans la forêt pour l'immense majorité) elle est avant tout une ressource renouvelable.

En France elle couvre 16,1 milliards d'hectares, soit 30% de la surface immergée. Par comparaison, dans le monde, elle couvre 4 000 milliards d'hectares (31% de la surface des terres immergées).

Elle est principalement composée de feuillus (feuillage non persistant), soit 9,3 millions d'hectares (65% des surfaces de forêt). Les résineux couvrent 3,15 millions d'hectares (22%). Le reste étant une forêt mixte et une petite part de peupleraie. Le bois sur pied (arbres de plus de 7 cm de diamètre) représente 2,5 milliards de m³ et constitue la principale ressource forestière exploitable pour l'homme.

Les végétaux de sous-bois, le bois mort et les êtres vivants en forêt assurent le renouvellement des arbres. Une poignée de terre/humus contient plusieurs milliards d'organismes vivants. La faune participe à l'entretien de la forêt (entre-autre en tant que prédateurs de parasites des arbres et par la transformation de bois mort et feuillage en humus). La production « naturelle » (biologique) de bois est d'environ 3,6% du volume de bois vivant, soit 89,3 millions de m³). Chaque année, l'homme en prélève environ 42,3 millions de m³ (soit 1,7% du disponible ou 48% de la part renouvelée). 34 millions de m³ se transforment en énergie ... le plan de transition énergétique en prévoit 25 millions supplémentaires.

Rôle de la forêt :

Le rôle primaire est la fonction puits de carbone grâce à la photosynthèse. L'effet se mesure par la formation de bois, soit environ 180 millions de m³ par an (équivalent à environ 120 millions de tonnes de CO₂ captée). Les émissions annuelles de CO₂ en France sont d'environ 290 millions de tonnes. La forêt en récupère donc environ 40%.

Le bois (principale composante de la forêt) est une ressource aux usages multiples pour l'homme.

Trois grandes catégories de débouchés sont exploitées : bois énergie, bois massif et bois matière. Le bois énergie sert de combustible au chauffage et fournit des bio-carburants aux transports. Le bois massif se retrouve dans la construction d'habitat, dans le mobilier et outils (coffrage, emballages ...). Le bois matière fournit des pâtes destinées à la fabrication de papiers /cartons, des colles et autres produits à base de ligno-sulfonates.

La forêt joue aussi un rôle social, en hébergeant la faune et en offrant des aires de loisirs à l'homme.

Les chasseurs gèrent le gibier des forêts ; Les promeneurs profitent de l'ombrage, de la fraîcheur (la photosynthèse libère de l'oxygène moléculaire et de l'eau), et de ramassage de fruits et champignons.

Les débouchés et l'exploitation du bois:

L'exploitation se fait par plusieurs filières, en série ou en parallèle... c'est un procédé en cascade, où à chaque stade de transformation apparaissent de nouvelles ressources.

La première filière est la sylviculture. Son but est la gestion de la forêt (génération, prélèvement, entretien ...). Son objectif est de fournir la ressource bois en assurant le renouvellement pour une forêt durable. Actuellement le rythme de reconstitution (production biologique) de la forêt est de 3,6%. Le taux de prélèvement est de 1,7% ... Peut-on le doubler ? La réponse est non, car une partie de la forêt (environ 20%) est difficilement exploitable. Dans cette partie le renouvellement se fait de façon naturelle : croissance, puis bois mort et ensemencement grâce aux animaux. Il faut donc limiter l'exploitation par l'homme à 80% de la production biologique, soit 71 millions de m³ par an (actuellement 42,3 m³ sont prélevés ; source IGN). Pour les déchets de l'exploitation en forêt, la recommandation est de les laisser sur place pour maintenir une bonne qualité des sols et la biodiversité des organismes vivants en forêt.

Pour l'énergie, les plans actuels prévoient d'ici 2030 une augmentation de prélèvement ou une importation de 25 millions de m³ de bois !

Le bois prélevé sera transformé par plusieurs filières. En parallèle nous avons 3 familles d'usages : Le bois énergie alimente les chauffages sans transformation (bûches). Des procédés plus récents fournissent de nouveaux produits : plaquettes, pellets et granulés.

Le bois d'œuvre est principalement transformé en scierie et se retrouve dans la construction-bois pour l'habitat et dans des emballages. Les plans gouvernementaux prévoient une croissance à 2 chiffres de l'usage en construction, donc à satisfaire soit par un prélèvement supplémentaire ou par des importations.

Enfin le bois d'industrie se retrouve dans le papier/carton et différents panneaux de « particules » pour la fabrication principalement de meubles. Si le papier est facilement recyclable, les panneaux bois ne le sont pas. Leur structure et leur composition (additifs chimiques) ne permettent pas une récupération (économiquement viable). Même leur combustion pose problème (pollution des filtres des chaufferies et de l'atmosphère). Seules les cimenteries peuvent les éliminer à moindre frais.

Des filières, en cascade permettent de récupérer les déchets des filières précédentes pour extraire des sous-produits qui alimentent principalement les centrales de production d'énergie. (électricité et bio-carburants).

Les risques :

Le risque majeur est la sur-exploitation des forêts. Au stade actuel, la forêt française satisfait la demande. Les nouveaux plans de transition énergétique nécessiteront un prélèvement plus conséquent pour fournir plus de chauffage et de biocarburant.

Le plan de transition écologique augmente aussi le besoin pour promouvoir l'habitat en bois.

Pour atteindre ces objectifs (énergie et construction bois) il faudra importer du bois ... certes nous

avons une réserve en Guyane. Je n'ai pas étudié les impacts d'un prélèvement pour la métropole sur la vie locale en Guyane, ni l'impact écologique lié au transport de la Guyane vers la France (peut être un sujet pour une future tribune).

Pour de meilleures rentabilités financières à court terme, la forêt perd sa biodiversité et son rôle social de lieu de loisir. La recommandation de plusieurs rapports est de préférer le conifère au feuillu. Certes le conifère capte plus de CO2 en produisant plus de bois. Néanmoins les sols où il n'y a que du conifère deviennent très acides. La vie dans ces sous-bois se dégrade et de nombreuses forêts (de douglas en particulier) subissent des agressions de parasites allant jusqu'à décimer les arbres. Dans une forêt mixte, les arbres s'entraident en éliminant bon nombre de parasites (en hébergeant, entre autre, des prédateurs aux parasites des conifères). La biodiversité des forêts de conifère est bien moins riche que celle des forêts de feuillus.

Le morcellement des parcelles en France freine le développement de grandes parcelles mono-essence. Malgré cela, un bon compromis serait une forêt alternée feuillus/conifères entre les « petites » parcelles et une forêt mixte sur les très grandes parcelles.

Un autre risque serait un cannibalisation de terres agricoles au profit de la forêt pour fabriquer des bio-carburants. Jusqu'où peut-on aller pour réduire les pâturages (moins d'élevage global ou un élevage « intensif » de moins bonne qualité avec une nourriture industrielle) ? Doit-on remplacer une partie des cultures de céréales destinées à la nourriture animale ou à la production de biocarburants, par des exploitations forestières ? Ici la rentabilité penche du côté de l'agriculture, à moins d'importer des céréales de l'étranger (huile de palme pour remplacer le colza par exemple). Malheureusement ce sont les politiques et les grands lobbies qui trancheront en fonction de leur propres intérêts. Leurs décisions modifieront l'aspect de nos paysages et l'accès à certains loisirs.

Conclusion :

Nous avons une belle forêt qui offre de beaux paysages et un espace de loisir sans pareil. Ne la rendons pas monotone comme le sont nos grands espaces de culture céréalières, sans vie et qui détruisent les sols, nous obligeant à avoir recours à la chimie.

Francis MISSE

Réagissez à cette tribune en envoyant vos commentaires à francis.misse@cegetel.net